Qui veut la peau des RASED ? Le ministère est en train de mettre en place un nouveau diplôme, le CAPPEI, en remplacement des CAPASH et 2CA-SH. Ce diplôme commun aux enseignant-e-s des premier et second degrés, fait disparaître les options (A, B, C, D, E, F et G). La « spécialisation » porte désormais sur le type de poste occupé, avec une formation qui n'offre que 52 heures « d'adaptation au type de poste »(1). Pour les personnels des RASED, ce nouveau décret annonce la fin des deux missions distinctes jusqu'ici assurées par les maître-sse-s E et maître-sse-s G. Les enseignant-e-s suivront désormais la même formation quelle que soit leur mission au sein du RASED (aide à dominante pédagogique ou aide à dominante relationnelle). Ceci signifie que ces personnels seront interchangeables au sein des pôles ressources. Cette nouvelle formation et l'ensemble des mesures adoptées dans l'enseignement spécialisé depuis 2013 et la loi de Refondation de l'école nient la spécificité de l'adaptation scolaire qui s'adresse à des élèves qui ne relèvent ni du champ médical ni du handicap. Or, la difficulté scolaire est, pour beaucoup, la conséquence de conditions sociales et concerne en premier lieu les enfants de milieux populaires. Les élèves en grande difficulté scolaire, au lieu d'avoir des enseignements adaptés à leur situation, sont ainsi renvoyé-e-s à des traitements médicaux ou paramédicaux, ou conduit-e-s vers des structures externes au service public d'éducation. Cette disparition de l'adaptation implique logiquement la liquidation des RASED, des SEGPA, des EREA… À point nommé, sort au même moment une étude assassine de l'IREDU (institut de recherche sur l'éducation) sur l'impact prétendument négatif qu'auraient les RASED sur les apprentissages des élèves. En ne se basant que sur des études statistiques réalisées en 1997 par la DEPP (Direction de l'évaluation et de la prospective), sans enquête de terrain dans les écoles, l'institut soutient la politique de destruction des RASED poursuivie depuis 2008 avec 5000 postes supprimés n'ayant jamais été recréés. D'autres études de terrain montrent pourtant l'efficacité des RASED (2) … lorsqu'ils ont les moyens d'assurer leurs missions. SUD éducation réaffirme le rôle positif des RASED et la nécessité de l'enseignement adapté. Nous revendiquons la baisse des effectifs des classes spécialisées et des classes ordinaires, du temps dégagé pour le travail en équipe, la restitution des 5000 postes de RASED supprimés, le développement de RASED complets et de proximité. Pour SUD éducation, une école réellement inclusive ne peut être mise en œuvre sans modifications importantes des politiques actuelles, sans repenser la formation, sans concevoir un réel budget à la hauteur des ambitions, sans repenser le cadre global de la société. (1) Cf notre analyse sur notre site : http://www.sudeducation.org/Le-Cert… (2) Revue Recherche didactique n°26 – janvier 2017 Ecouter l'enfant, aider l'élève, Jean-Jacques Guillarmé, 2010

Documents joints

Qui veut la peau des RASED ?